

Cote du document: EB 2020/LOT/P.8/Rev.1
Date: 5 novembre 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire du Président

**Proposition de financement additionnel
en faveur de**

l'Union des Comores pour le

**Projet d'appui à la productivité et à la
résilience des exploitations agricoles
familiales**

Numéro du projet: 2000001157

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Sara Mbago-Bhunu
Directrice régionale
Division Afrique orientale et australe
téléphone: +39 06 5459 2838
courriel: s.mbago-bhunu@ifad.org

Ibrahima Bamba
Directeur de pays
téléphone: +254 748 606 368
courriel: i.bamba@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États
membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Résumé du financement	iii
I. Contexte et description du projet	1
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
II. Justification du financement additionnel	1
A. Justification	1
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	2
C. Composantes, résultats et activités	2
D. Coût, avantages et financement	3
III. Gestion des risques	8
A. Risques et mesures d'atténuation	8
B. Catégorie environnementale et sociale	8
C. Classement au regard des risques climatiques	8
IV. Exécution	8
A. Respect des politiques du FIDA	8
B. Cadre organisationnel	9
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique	9
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	10
V. Instruments et pouvoirs juridiques	10
VI. Recommandation	10

Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

Équipe d'exécution du projet

Directrice régionale:	Sara Mbago-Bhunu
Directeur de pays:	Ibrahima Bamba
Responsable technique:	Steven Jonckheere
Responsable des finances:	Aissata Bangoura
Spécialiste climat et environnement:	Paxina Chileshe
Juriste:	Paul Edouard Clos

Sigles et acronymes

ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
PEID	Petit État insulaire en développement
PREFER	Projet d'appui à la productivité et à la résilience des exploitations agricoles familiales
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
UCGP	Unité de coordination et de gestion du projet

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	Union des Comores
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Coût total du projet:	10,65 millions d'USD
Montant du financement initial du FIDA:	3 millions d'USD (équivalent approximativement à 2,22 millions de DTS)
Conditions du financement initial du FIDA:	Combinaison de conditions relevant du Cadre pour la soutenabilité de la dette et de conditions particulièrement favorables (D/PF): 50% don / 50% prêt à des conditions particulièrement favorables
Montant du financement additionnel du FIDA:	3 millions d'USD (équivalent approximativement à 2,12 millions de DTS)
Conditions du financement additionnel du FIDA:	D/PF: 27% don / 73% prêt à des conditions particulièrement favorables
Cofinanceurs:	Institut international d'agriculture tropicale Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) du FIDA
Montant du cofinancement initial:	Institut international d'agriculture tropicale: 0,6 million d'USD Fonds fiduciaire de l'ASAP du FIDA: 1,0 million d'USD
Conditions du cofinancement initial:	Don
Contribution initiale de l'emprunteur/ du bénéficiaire:	0,46 million d'USD
Contribution initiale des bénéficiaires:	2,64 millions d'USD

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 35.

I. Contexte et description du projet

A. Contexte

1. Le Projet d'appui à la productivité et à la résilience des exploitations agricoles familiales (PREFER) a été approuvé par le Conseil d'administration en mai 2017 (EB 2017/LOT/P.4). Signé en juillet 2017, il est entré en vigueur le 29 décembre 2017; sa date d'achèvement a été fixée au 31 décembre 2022. Le montant total du financement est de 10,96 millions d'USD et comprend: un prêt du FIDA consenti à des conditions particulièrement favorables d'un montant de 1,5 million d'USD et un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette de 1,50 million d'USD; un don de 1,0 million d'USD du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP); un cofinancement de 0,55 million d'USD de l'Institut international d'agriculture tropicale; une contribution gouvernementale de 0,46 million d'USD environ; une contribution de 2,64 millions d'USD des bénéficiaires. À sa conception, le PREFER présentait un déficit de financement de 3 millions d'USD devant être financé au titre du cycle 2019-2021 du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP).

B. Description du projet initial

2. Le projet a pour finalité d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les moyens d'existence des populations rurales pauvres. Dans ce cadre, il vise à accroître durablement les disponibilités alimentaires et les revenus agricoles des ménages bénéficiaires. Les objectifs spécifiques sont les suivants: i) améliorer la base productive et la résilience des petits exploitants face aux changements climatiques, et renforcer leurs organisations; ii) accroître la productivité agricole des ménages d'agriculteurs ciblés.

II. Justification du financement additionnel

A. Justification

3. Du fait de son histoire marquée par l'instabilité politique et la faiblesse des capacités institutionnelles, l'Union des Comores est classée par la Banque mondiale parmi les pays présentant une forte fragilité institutionnelle et sociale. À la différence d'autres petits États insulaires en développement (PEID), les Comores dépendent fortement de l'agriculture, qui totalise 30,5% du PIB¹ et quelque 56,8% de l'emploi². Les aliments importés représentent 70% de la consommation alimentaire totale³, ce qui explique la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle des Comores dans les situations de crise telles que la COVID-19. Pour remédier à cette situation, les autorités comoriennes entendent promouvoir le développement des systèmes alimentaires locaux en vue: i) d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles; ii) de produire des excédents pour le marché intérieur tout en générant des revenus pour les petits exploitants.
4. Deux ans et demi après le début du projet⁴, les perspectives de réalisation des objectifs de développement s'améliorent. Les deux principaux indicateurs de supervision et d'appui à l'exécution, à savoir la "probabilité d'atteindre les objectifs

¹ Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques, 2019.

² <https://donnees.banquemondiale.org/pays/comores>.

³ Note sectorielle de politique agricole. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), mai 2013.

⁴ En raison de retards pris dans la ratification de l'accord de financement, le lancement des investissements sur le terrain a été repoussé de six mois. De ce fait, l'exécution du PREFER a débuté il y a environ deux ans.

de développement" et l'"évaluation de la performance globale de l'exécution" ont été jugés plutôt satisfaisants. En mai 2020, le PREFER avait aidé de façon directe 8 670 ruraux, soit 25% de la portée finale prévue. Des progrès concrets ont été enregistrés, notamment en ce qui concerne les investissements contribuant à la productivité agricole et à la gestion durable des terres. Des avancées ont également été observées concernant l'élargissement de l'accès à des plants et semences améliorés de manioc et de bananier, ainsi que l'approche d'agroforesterie communautaire appelée "embocagement"⁵. Des mesures visant à restaurer les pentes escarpées dégradées et à les protéger contre l'érosion ont également atteint leur objectif.

5. Actuellement, la performance du PREFER en matière de décaissement est jugée satisfaisante, 74% du montant des prêt et don initiaux du FIDA ayant déjà été versés.
6. Le PREFER est récemment passé du statut de "projet posant problème" à celui de "projet pouvant faire problème", qui nécessite encore d'être renforcé sur le plan de la gestion financière et de la passation des marchés. S'agissant de la gestion financière, point le plus faible du projet, on espère de grandes améliorations après le recrutement d'un assistant technique chargé de renforcer l'unité de coordination et de gestion du projet (UCGP) et d'aider à mettre en œuvre un ensemble de recommandations issues de missions d'audit externe et de supervision. Le Gouvernement a en outre mis fin au contrat du directeur financier du projet, dont le manque de compétences constituait le principal obstacle à l'amélioration de la performance financière. Un nouveau directeur financier est entré en fonctions en septembre 2020 à l'issue d'un processus de recrutement concurrentiel. On espère que, grâce à l'assistance technique et à l'attitude résolument proactive du Gouvernement, et notamment la formation du personnel du projet et des fonctionnaires gouvernementaux aux procédures de passation de marchés, le projet pourra bientôt passer du statut de "projet pouvant faire problème" à celui de "projet ne présentant pas de risque".
7. Compte tenu du rythme des investissements du PREFER et du taux important de décaissement des fonds initiaux du FIDA, les ressources disponibles ne permettront pas de couvrir l'intégralité du plan de travail de 2020. Si le déficit de 3 millions d'USD prévu à la conception n'est pas financé, plusieurs investissements à impact important pour les bénéficiaires vulnérables, par exemple en matière d'éducation nutritionnelle, de technologies de récupération de l'eau et d'appui à la productivité agricole et à la gestion durable des terres, pourraient être retardés.

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

8. Le projet est exécuté dans 48 villages: 10 sur l'île de Grande Comore, 22 sur celle d'Anjouan et 16 sur celle de Mohéli.
9. Les bénéficiaires du projet sont: i) des ménages de petits agriculteurs exploitant moins de 1 hectare de terres; ii) des ménages dirigés par une petite exploitante agricole; iii) des jeunes gens des deux sexes, âgés de 25 à 35 ans et travaillant dans le secteur agricole ou menant des activités connexes. Le projet bénéficiera à quelque 7 000 ménages, en particulier des familles extrêmement vulnérables, dont 35 000 petits exploitants, 14 000 femmes (40%) et 5 250 jeunes (15%).

C. Composantes, résultats et activités

10. Le projet s'articule autour de deux composantes techniques: i) amélioration de la base productive des petits exploitants et renforcement des organisations paysannes; ii) amélioration de la productivité agricole et de l'alimentation des ménages ruraux.

⁵ Haies vives composées de plantes fixatrices d'azote, plantées sur le périmètre des parcelles cultivées ou des pâturages.

11. **Composante 1. Amélioration de la base productive et structuration des petites exploitations agricoles:** i) amélioration et sécurisation du capital naturel des exploitations agricoles familiales pour enrayer les pertes de sol par érosion et renforcer la fertilité naturelle des parcelles; ii) structuration des producteurs autour d'activités, en commençant par l'aménagement collectif de l'environnement naturel. Les activités comprennent notamment: i) la gestion durable du capital productif naturel; ii) la formation d'organisations de producteurs.
12. **Composante 2. Amélioration de la productivité agricole et de l'alimentation des ménages ruraux:** augmentation de la production agricole, et donc de la sécurité nutritionnelle des ménages bénéficiaires. Les activités déboucheront sur: i) une plus grande maîtrise des techniques de production par les agriculteurs; ii) l'accès des bénéficiaires à du matériel végétal amélioré; iii) la facilitation de l'accès aux marchés; iv) l'éducation aux bonnes pratiques nutritionnelles. Les activités comprennent notamment: i) des services de conseil agricole aux agriculteurs; ii) un accès à du matériel végétal, des semences et des intrants améliorés; iii) la facilitation de l'accès aux marchés; iv) la promotion de bonnes pratiques nutritionnelles.

D. Coût, avantages et financement

Coût du projet

13. Le coût total du projet, y compris des provisions de 17% environ pour les aléas d'exécution et les aléas financiers, est de 10,65 millions d'USD sur une durée de cinq ans. Les dépenses récurrentes supplémentaires représentent 20,5% du prêt/don du FIDA, soit plus que les 15% recommandés. La ventilation des coûts en dollars des États-Unis par composante/produit et source de financement est indiquée au tableau 2 ci-après.
14. Un financement additionnel du FIDA d'un montant de 3,00 millions d'USD, composé d'un prêt de 2,2 millions d'USD et d'un don de 0,8 million d'USD, est sollicité au titre du cycle 2019-2021 du SAFP afin de combler le déficit de financement. Tout financement additionnel sera associé aux mêmes date de clôture et catégories de dépenses que le financement initial.

Tableau 1

Résumé du financement initial et du financement additionnel

(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	1 500	2 190	3 690
Don du FIDA	1 500	810	2 310
Autres cofinanceurs			
ASAP	1 000	-	1 000
Institut international d'agriculture tropicale	551	-	551
Bénéficiaires	2 639	-	2 639
Bénéficiaire/fonds de contrepartie	458	-	458
Total	7 648	3 000	10 648

* Voir les tableaux 5 et 6 en page 136 du descriptif du projet (rapport 4091-KM) pour le détail de la ventilation.

Tableau 2

Financement additionnel: coût du projet par composante/sous-composante et par source de financement
 (en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Financement additionnel												
	Prêt additionnel du FIDA		Don additionnel du FIDA		Autres cofinanceurs		Bénéficiaires			Bénéficiaire/fonds de contrepartie			Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Contributions en espèces	Contributions en nature	%	Contributions en espèces	Contributions en nature	%	Montant
1. Amélioration de la base productive et structuration des petites exploitations agricoles													
1.1. Gestion durable du capital productif naturel	656,0	73	242,6	27	-	-	-	-	-	-	-	-	898,6
1.2. Renforcement des organisations paysannes	157,7	73	58,3	27	-	-	-	-	-	-	-	-	216,0
Sous-total	813,7	73	301,0	27	-	-	-	-	-	-	-	-	1 114,6
2. Amélioration de la productivité agricole et de l'alimentation des ménages ruraux													
2.1. Appui-conseil aux producteurs	115,0	73	42,5	27	-	-	-	-	-	-	-	-	157,5
2.2. Accès à du matériel végétal, à d'autres intrants et à des équipements de production	124,4	73	46,0	27	-	-	-	-	-	-	-	-	170,4
2.3. Amélioration de l'accès aux marchés	275,3	73	101,8	27	-	-	-	-	-	-	-	-	377,1
2.4. Éducation et promotion de bonnes pratiques nutritionnelles	199,1	73	73,6	27	-	-	-	-	-	-	-	-	272,7
Sous-total	713,9	73	264,0	27	-	-	-	-	-	-	-	-	977,7
3. Coordination et gestion du projet													
3.1. Gestion et suivi au niveau national	426,5	73	157,7	27	-	-	-	-	-	-	-	-	584,2
3.2. Gestion et suivi au niveau des îles	235,9	73	87,3	27	-	-	-	-	-	-	-	-	323,2
Sous-total	662,4	73	245,0	27	-	-	-	-	-	-	-	-	907,4
Total	2 190,0	73	810,0	27	-	-	-	-	-	-	-	-	3 000,0

Tableau 3

Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Financement additionnel												
	Prêt additionnel du FIDA		Don additionnel du FIDA		Autres cofinanceurs		Bénéficiaires			Bénéficiaire/fonds de contrepartie			Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Contributions en espèces	Contributions en nature	%	Contributions en espèces	Contributions en nature	%	Montant
1. Génie rural/civil	194,2	73	71,8	27	-	-	-	-	-	-	-	-	266,0
2. Véhicules et matériel	31,6	73	11,7	27	-	-	-	-	-	-	-	-	43,3
3. Formation et ateliers	595,3	73	220,2	27	-	-	-	-	-	-	-	-	815,5
4. Services de consultants	349,6	73	129,3	27	-	-	-	-	-	-	-	-	478,9
5. Dons et subventions	568,6	73	210,3	27	-	-	-	-	-	-	-	-	778,9
6. Salaires et indemnités	374,6	73	138,6	27	-	-	-	-	-	-	-	-	513,2
7. Fonctionnement	76,1	73	28,1	27	-	-	-	-	-	-	-	-	104,2
Total	2 190,0	73	810,0	27	-	-	-	-	-	-	-	-	3 000,0

Tableau 4

Coût du projet par composante et par année

(en milliers d'USD)

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>Année 1</i>		<i>Année 2</i>		<i>Année 3</i>		<i>Année 4</i>		<i>Année 5</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>								
1. Amélioration de la base productive et structuration des petites exploitations agricoles											
1.1. Gestion durable du capital productif naturel	105,8	4,4	388,1	16,2	872,1	36,4	876,0	36,5	157,0	6,5	2 399,0
1.2. Renforcement des organisations paysannes	41,9	10,4	61,8	15,3	135,1	33,5	136,0	33,7	29,0	7,2	403,8
Sous-total	147,7	5,3	449,9	16,1	1 007,2	35,9	1 012,0	36,1	186,0	6,6	2 802,7
2. Amélioration de la productivité agricole et de l'alimentation des ménages ruraux											
2.1. Appui-conseil aux producteurs	19,7	6,8	43,6	15,2	99,4	34,6	124,8	43,4	-	-	287,5
2.2. Accès à du matériel végétal, à d'autres intrants et à des équipements de production	209,1	5,9	186,4	5,24	227,3	6,4	348,1	9,8	2 585,3	72,7	3 556,2
2.3. Amélioration de l'accès aux marchés	37,9	5,6	117,5	17,4	105,5	15,6	253,3	37,5	161,1	23,9	675,3
2.4. Éducation et promotion de bonnes pratiques nutritionnelles	1,3	0,3	66,9	15,3	139,5	32,0	216,3	49,6	12,3	2,8	436,3
Sous-total	268,0	5,4	414,4	8,4	571,7	11,5	942,5	19,0	2 758,7	55,7	4 955,3
3. Coordination et gestion du projet											
3.1. Gestion et suivi au niveau national	626,0	30,8	351,2	17,3	348,9	17,2	359,2	17,7	344,5	17,0	2 029,8
3.2. Gestion et suivi au niveau des îles	178,2	20,7	169,8	19,7	169,1	19,7	170,7	19,8	172,5	20,0	860,3
Sous-total	804,2	27,8	521,0	18,0	518,0	17,9	529,9	18,3	517,0	17,9	2 890,1
Coût total du projet	1 219,7	11,5	1 385,4	13,0	2 096,8	19,7	2 484,5	23,3	3 461,7	32,5	10 648,1

5

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

15. Le plan de financement initial du PREFER comprenait: i) un financement de 6,0 millions d'USD du FIDA; ii) un don de 1,0 million d'USD de l'ASAP; iii) un cofinancement de 0,6 million d'USD de l'Institut international d'agriculture tropicale; iv) une contribution gouvernementale de 0,46 million d'USD; vi) une contribution de 2,6 millions d'USD des bénéficiaires. Un financement additionnel de 3,0 millions d'USD du FIDA a été prévu au titre de l'allocation du pays pour le cycle 2019-2021 du SAFP.

Décaissement

16. La lettre à l'emprunteur/au bénéficiaire mentionne les méthodes de décaissement suivantes pour le PREFER: a) avances versées sur le compte désigné; dépôts initiaux et reconstitutions ultérieures/justifications des avances sur le compte désigné; b) remboursements, lorsque l'emprunteur/le bénéficiaire assure le financement en amont des dépenses du projet; c) paiements directs du Fonds à des sous-traitants au nom de l'emprunteur/du bénéficiaire à partir des fonds du financement. Le FIDA autorise l'emprunteur/le bénéficiaire à utiliser des relevés de dépenses pour les retraits à partir des comptes de prêt/don. La lettre à l'emprunteur/au bénéficiaire précise les types et catégories de dépenses autorisés pour les retraits sur présentation de relevés de dépenses, et fixe le seuil de ces derniers à 50 000 EUR. Le profil de décaissement du PREFER est conforme à la période d'exécution.

Résumé des avantages et analyse économique

17. Le PREFER offre des avantages socioéconomiques directs aux petites exploitations, grâce à un accroissement de la production vivrière (bananes, manioc, tomates, oignons, carottes), qui devrait s'établir à 35 200 tonnes par an pendant la période de soudure lors de la cinquième année d'exécution, ainsi que des bénéfices induits par la diversification de l'alimentation.
18. Sur le plan environnemental, le calcul des avantages basé sur l'outil EX-ACT de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) fait apparaître un potentiel d'atténuation de l'ordre de 70 000 tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (teqCO₂) pour le PREFER, soit en moyenne 3 500 teqCO₂ par an. Cela représente 20% de l'objectif pour le secteur agroforestier du pays à l'horizon 2022. Sur le plan nutritionnel, le projet améliorera l'accès des pauvres aux aliments de base grâce à une offre plus diversifiée et abondante et à une baisse des prix sur les marchés des îles. Enfin, sur le plan institutionnel, le projet contribuera à renforcer les capacités logistiques, techniques et opérationnelles des opérateurs d'appui publics et privés. Des plants de bananier et de manioc issus de cultures in vitro seront mis à disposition en vue de leur multiplication et de leur vente aux exploitations.
19. Le taux de rentabilité économique interne du projet est de 15,9%, ce qui est largement supérieur au coût d'accès au capital. La valeur actuelle nette est estimée à 21,9 millions d'USD. L'analyse montre que les taux de rentabilité demeurent élevés même si les coûts de production vivrière augmentent.

Stratégie de sortie et durabilité

20. La stratégie de durabilité s'appuie principalement sur la responsabilisation des producteurs. Elle s'articule autour de trois axes complémentaires: i) le développement et le renforcement des capacités des groupements de producteurs afin de favoriser des services internes d'appui et de solidarité; ii) la mise en place et le renforcement de représentants du secteur agricole, qui peuvent avoir un effet positif sur le développement des activités agricoles dans des zones précises et fournir des conseils aux autres producteurs; iii) l'établissement de liens plus forts entre les organisations paysannes et les autres acteurs des filières pour favoriser l'accroissement de la production et l'augmentation des revenus.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

21. Les principaux risques du projet sont liés aux facteurs ci-après: les aléas climatiques et les périodes de sécheresse prolongées, qui peuvent dissuader les producteurs d'investir dans l'agriculture; l'étroitesse des marchés de produits vivriers et maraîchers en raison du coût élevé et de la rareté des moyens de transport entre les îles. À ces risques économiques viennent s'ajouter des risques politiques et institutionnels tels que l'insuffisance des investissements publics dans le secteur agricole et le monde rural en général, notamment l'insuffisance des ressources humaines et financières des centres régionaux de développement économique, qui limite leur capacité à proposer un appui et des conseils de qualité aux producteurs. Il existe aussi des risques fiduciaires en rapport avec la gestion financière, et les risques inhérents au pays et aux différentes interventions sont également élevés. Cependant, les mesures d'atténuation qui ont été mises en place les ramènent progressivement au niveau "modéré". Pour terminer, les mesures d'atténuation prévoient des formations et une assistance technique afin de renforcer les capacités en matière de passation de marchés, lesquelles sont jugées actuellement faibles.

Soutenabilité de la dette

22. Le pays reste exposé à un risque modéré de surendettement extérieur, mais dispose d'une marge de manœuvre limitée pour absorber les crises. Tous les indicateurs relatifs à l'endettement affichent une tendance constante à la hausse. La capacité limitée du pays à absorber les crises est due au fait que le Gouvernement a contracté un nouvel emprunt important, à la révision à la baisse des projections relatives aux exportations en raison d'une diminution des prix à l'exportation, et aux répercussions du cyclone Kenneth. Les scénarios de crise font apparaître une vulnérabilité à la détérioration des résultats d'exportation, aux catastrophes naturelles et à l'instabilité des taux de change. Le risque global de surendettement des Comores reste cependant modéré, étant donné que la dette intérieure devrait demeurer minimale.

B. Catégorie environnementale et sociale

23. À sa conception, le PREFER a été classé dans la catégorie B (risque environnemental modéré), et un plan de gestion sociale et environnementale a été élaboré. On a estimé qu'il était plus avantageux d'utiliser des plantes de couverture acclimatées mais non autochtones pour réhabiliter les zones de *padza* (terres presque stériles) que de laisser ces terrains dans leur état actuel. La promotion de variétés à haut rendement et la technique de l'embocagement vont augmenter le coût d'opportunité du déboisement et de la gestion d'animaux dans les zones forestières. Les fonds de l'ASAP vont aux zones qui affichent les meilleurs résultats en matière de préservation des terres agricoles et de protection des petits producteurs contre les effets de l'érosion et des changements climatiques.

C. Classement au regard des risques climatiques

24. Les effets du climat sur les activités du projet sont modérés, voire favorables pour certaines cultures. L'approche fondée sur les bassins versants et la lutte contre l'érosion est un élément structurel du projet qui permet de freiner cette dernière. Le projet est classé comme présentant un risque climatique modéré.

IV. Exécution

A. Respect des politiques du FIDA

25. Aucune modification n'a été apportée à la conception initiale du projet. Le PREFER est conforme à l'approche stratégique adoptée par le FIDA concernant les PEID. À l'instar des autres PEID, les Comores se caractérisent par un potentiel agricole assez limité et un marché intérieur de petite taille. La stratégie mise au point pour

ces États est axée sur l'élaboration de solutions spécifiques pour les petits exploitants, dont la vulnérabilité est aggravée par les effets des changements climatiques, un environnement fragile, un isolement géographique et des marchés de taille limitée. Le PREFER est également conforme au Plan d'action du FIDA en faveur des jeunes ruraux et à l'engagement pris au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA d'intégrer les enjeux liés à la nutrition, au genre, aux jeunes et aux changements climatiques, notamment avec l'introduction du Système d'apprentissage interactif entre les sexes.

26. L'approche adoptée par le PREFER est cohérente avec le programme d'options stratégiques pour le pays examiné par le Conseil d'administration en septembre 2020. Ce programme souligne l'importance des sites de production, de la gestion durable des ressources naturelles et de la résilience des systèmes de production agricole dans le contexte des changements climatiques.

B. Cadre organisationnel

Gestion et coordination

27. Le PREFER est supervisé par le Ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Au niveau national, la coordination est assurée par un comité national de pilotage et par des comités régionaux de pilotage sur les trois îles. Elle est également renforcée par l'UCGP, qui dispose d'une autonomie administrative et financière. Sur chaque île, la mise en œuvre est coordonnée par une unité régionale d'appui technique.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

28. La gestion financière du PREFER est harmonisée avec le système de gestion financière des Comores. Le risque associé à la gestion financière est considéré comme élevé du fait des compétences souvent faibles au niveau national. Des formations et une assistance technique sont assurées afin d'améliorer les compétences de l'UCGP. Le projet est géré par une unité de coordination du projet, située dans les locaux du Ministère de l'agriculture, qui est responsable de l'ensemble des activités financières du projet. La supervision est assurée par le ministère d'exécution. Le projet dispose d'un compte désigné à la banque centrale pour la réception des fonds des prêt/don du FIDA. Un compte opérationnel a été ouvert auprès d'une banque commerciale pour les transactions quotidiennes liées au projet. Ce compte est approvisionné par des virements à partir du compte désigné.
29. La passation des marchés est conduite en conformité avec les directives du FIDA et les dispositions réglementaires et législatives comoriennes en la matière. Dans la mesure du possible, les marchés sont groupés de façon à susciter l'intérêt de soumissionnaires, à favoriser la concurrence et à obtenir de meilleures offres. Les procédures de passation de marchés sont détaillées dans la lettre à l'emprunteur/au bénéficiaire et dans le règlement du projet relatif à la gestion administrative, financière et comptable. Un appui au renforcement des capacités en matière de passation de marchés est apporté à l'UCGP et au Gouvernement afin de remédier aux carences actuelles (formation dispensée par un consultant en passation de marchés et formation organisée par la Division Afrique orientale et australe en juillet 2020, notamment). Un consultant local va en outre être recruté pour apporter un appui technique à l'UCGP durant les principales périodes et activités de passation de marchés.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique

30. Le système de suivi-évaluation en place n'a pas été modifié. L'équipe de coordination nationale du projet élabore et soumet des plans de travail et des budgets annuels au comité de pilotage et au FIDA pour approbation. Le système de suivi-évaluation repose sur un suivi interne permanent et des évaluations

périodiques. L'équipe du projet présente des rapports semestriels et annuels à l'administration locale et au FIDA. Un examen à mi-parcours sera réalisé pour déterminer si la stratégie et l'approche du projet sont toujours pertinentes ou si des ajustements sont nécessaires. Durant la dernière année d'exécution, l'UCGP conduira une étude finale d'impact et établira le rapport d'achèvement du projet conformément à la méthode et au format définis par le FIDA. Le responsable du suivi-évaluation du projet sera également chargé de la communication et de la gestion des savoirs. En fonction des besoins, le projet mobilise l'expertise ponctuelle requise pour l'élaboration de manuels de capitalisation de l'expérience, de guides de bonnes pratiques, de fiches techniques, d'affiches, de vidéos et d'émissions de radio; il organise en outre des échanges d'expériences et de savoir-faire.

D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

31. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, l'accord de financement du PREFER sera modifié afin de prendre en compte les activités proposées et le financement additionnel dans le budget du projet. Ce financement additionnel permettra de combler le déficit de financement et complétera le plan de financement convenu au stade de la conception.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

32. Un accord de financement entre l'Union des Comores et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
33. L'Union des Comores est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
34. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

35. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'Union des Comores un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de deux millions cent quatre-vingt-dix mille dollars des États-Unis (2 190 000 USD) équivalant approximativement à un million cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (1 550 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à l'Union des Comores, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, un don d'un montant de huit cent dix mille dollars des États-Unis (810 000 USD) équivalant approximativement à cinq cent soixante-treize mille droits de tirage spéciaux (573 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Hougbo

Updated logical framework incorporating the additional financing

Résumé descriptif	Indicateurs clés (*:Sygri)	Situation de référence ⁶	Mi-parcours	Cible finale	Source	Fréquence	Responsable	Suppositions
But: Sécurité alimentaire, nutritionnelle et moyens d'existence des populations rurales pauvres améliorées	-l'indice d'accumulation de biens - Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	A déterminer par l'enquête de référence 32% d'enfants de moins de 5 ans en état de malnutrition chronique	Malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans < 26%	Augmentation de 10% pour 50% des ménages ciblés Malnutrition chronique enfants de moins de 5 ans <20%	Etudes RIMS de base ; enquête de référence et d'impact EDS- MICS	Années 1 et 5	UCGP	Stabilité politique;
Objectif de développement: Disponibilité alimentaire et revenus agricoles durablement accrus au niveau des ménages appuyés	-la quantité de produits par spéculation ciblée -Augmentation moyenne de 20% des revenus agricoles dans les ménages ciblés	banane: 3700 t manioc: 4000 t Tomates: 0,7t; Oignons: 7t Carottes: 6,4t - Revenu (voir enquête de référence)		banane: 9500 t manioc: 10000t Tomates : 28.4t; Oignons: 20.2t Carottes : 15t	Enquête annuelle Rapports de missions et d'activités	Annuelle	UCGP Ministère en charge de la Production	Bénéficiaires adoptent les techniques et technologies adaptées.
Effet 1. La base productive et la structuration des petites exploitations agricoles sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'exploitations familiales dont la résilience climatique est accrue⁷ (RIMS 1.8.6) • Nombre de ménages bénéficiaires dont 40% de femmes et 15% de jeunes touchés. 	A confirmer par l'enquête de référence 0	460 ha 60 OP ☐ 3500 ménages	1 380 ha 135 OP ☐ 7 000 ménages	Enquête annuelle Rapports de missions et d'activités	Annuelle	UCGP	Les exploitants disposés à aménager de manière systématique et appropriée leur terroir.
Produit 1.1. Les superficies agricoles sont protégées de l'érosion	<ul style="list-style-type: none"> • Superficies embocagées. • Superficies de forte pente/ padza protégée dont services écosystémiques restaurés (RIMS1.1.17) • Superficies bénéficiant de systèmes d'irrigation efficients en eau (proxy RIMS 1.2.11) 	467 ha embocagées par le PNDHD	350 ha additionnels 110 ha 6 ha	1 100 ha additionnels 170 ha 12 ha	Enquête annuelle Rapports de missions et d'activités	Annuelle	UCGP	<ul style="list-style-type: none"> • Producteurs (trices) intéressés aux techniques GDT. • Matériel végétal disponible à temps; Contrats de solidarité respectés.

⁶ La plupart des valeurs des indicateurs de référence seront fournis par les études spécifiques à réaliser au démarrage du projet

⁷ Une exploitation familiale est considérée comme plus résiliente au climat si elle bénéficie d'au moins deux des actions suivantes : (i) parcelle embocagées et pratique anti érosive dans la parcelle, (ii) utilisation de variétés de manioc ou banane tolérantes aux maladies et au stress hydrique, (iii) les terres de forte pente/padza en amont de leurs exploitations sont protégées contre l'érosion, (iv) exploitation d'une parcelle en irrigation efficiente en eau

Résumé descriptif	Indicateurs clés (*:Sygri)	Situation de référence	Mi-parcours	Cible finale	Source	Fréquence	Responsable	Suppositions
Produit 1.2. Capacités organisationnelles des producteurs renforcées	Nombre de personnes formées*.	0	745	1 080		Annuelle	UCGP	Les producteurs s'impliquent dans tous les segments de la production
Effet 2. La productivité agricole et l'alimentation des ménages ruraux sont améliorés	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des rendements / ha par spéculation Score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) 	Banane: 5,95 t/ha Manioc: 6,8 t /ha Tomate: 6 t/ha Oignon: 4 t/ha Carotte: 3,6 t/ha	Banane: 10,2 t/ha; Manioc: 11,9 t/ha; Tomate: 11,25 t/ha; Oignon: 6,4 t/ha; Carotte: 5,9 /ha	Banane: 12,75 t/ha ; Manioc: 14,45 t/ha Tomate: 13,5 t/ha Oignon: 9,6 t /ha; Carotte: 7,2 tg/ha		Annuelle	UCGP	Pas de catastrophes naturelles.
Produit 2.1. Les producteurs ont accès à du matériel végétal amélioré	% des ménages ciblés qui parviennent à satisfaire leurs besoins matériel végétal amélioré	Négligeable		70%	Rapport d'activités du projet Rapport de supervision	Annuelle	UCGP	IITA apportera appui technique en multiplication matériel végétal.
Produit 2.2. Les producteurs maîtrisent les techniques de production durables	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes ayant reçu une formation : de base ; spécialisée. Nombre de personnes ayant participé à une visite échange. 	0	1 440 ; 225 90	4 560 ; 450 270	apport d'activités du projet	Annuelle	UCGP	<input type="checkbox"/> Matériel végétal amélioré disponible à temps et contrats de solidarité respectés.
Produit 2.3. Les producteurs ont un accès facilité au marché	<ul style="list-style-type: none"> % des produits commercialisés au niveau des exploitations. Quantité de cossettes de manioc produites/an. 	20% 0	10 t additionnelles	50% 60 t additionnelles	Rapport d'activités du projet Rapport de supervision	Annuelle	UCGP	<input type="checkbox"/> Opérateurs de marché intéressés de faire contrats d'approvisionnement avec les producteurs.
Produit 2.4. Les ménages sont formés à la dimension nutritionnelle de l'alimentation	Nombre de personnes formées aux bonnes pratiques nutritionnelles*	A déterminer à la suite de l'enquête de référence			apport d'activités du projet	Annuelle	UCGP	

N

Updated summary of the economic and financial analysis

Table A
Financial cash flow models

Tableau A: Modèles financiers d'exploitation production vivrière

Modèles	Unité	Revenu sans projet (KMF)	Revenu dû au projet (KMF)	TRI	VAN à 10% (KMF)
Production vivrière polyvalente à Anjouan sans l'intervention du Projet	0,6 ha	-82 320	464 114,7	17,6%	1 711 168,2
Production vivrière polyvalente à Anjouan avec l'intervention du Projet				36,0%	2 976 815,2
Production vivrière polyvalente à Grande Comore sans l'intervention du Projet	0,8ha	-44 020	1 455 290	24,5%	4 865 765,6
Production vivrière polyvalente à Grande Comore avec l'intervention du Projet				32,2%	5 656 801,1
Production vivrière polyvalente à Mohéli sans l'intervention du Projet	1,2ha	12 425	1 955 599	12,1%	830 668,8
Production vivrière polyvalente à Mohéli avec l'intervention du Projet				31,8%	9 051 590,0
Transformation de manioc sans l'intervention du Projet		-116 000	455 000	39,6%	1380872,9
Transformation de manioc avec l'intervention du Projet				nd	2236153,6

Table B
Project costs and logframe targets

Component/subcomponent	PY1		PY2		PY3		PY4		PY5		Total
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount
A. Improving the productive base and organizing smallholder farmers											
A.1. Sustainable management of natural productive capital	105.8	4.4	388.1	16.2	872.1	36.4	876.0	36.5	157.0	6.5	2 399.0
Strengthening the capacities of farmers' organizations	41.9	10.4	61.8	15.3	135.1	33.5	136.0	33.7	29.0	7.2	403.7
Subtotal A	147.7	5.3	449.9	16.1	1 007.2	35.9	1012.0	36.1	186.0	6.6	2 802.7
B. Improving agricultural productivity and food for rural households											
B.1. Advisory assistance to producers	19.7	6.8	43.6	15.2	99.4	34.6	124.8	43.4	-	-	287.6
B.2. Access to plant material, other inputs and production equipment	209.1	5.9	186.4	5.24	227.3	6.4	348.1	9.8	2 585.3	72.7	3 556.2
B.3. Facilitating market access	37.9	5.6	117.5	17.4	105.5	15.6	253.3	37.5	161.1	23.9	675.3
B.4. Education and promotion of nutritional best practices	1.3	0.3	66.9	15.3	139.5	32.0	216.3	49.6	12.3	2.8	436.3
Subtotal B	267.9	5.4	414.5	8.4	571.7	11.5	942.6	19.0	2 758.7	55.7	4 955.3
C. Project coordination and management											
C.1. National-level management and monitoring	626.0	30.8	351.2	17.3	348.9	17.2	359.2	17.7	344.5	17.0	2 029.8
C.2. Island-level management and monitoring	178.2	20.7	169.8	19.7	169.1	19.7	170.7	19.8	172.5	20.0	860.3
Subtotal C	804.2	27.8	521.0	18.0	517.9	17.9	530.0	18.3	517.0	17.9	2 890.0
Total project costs	1219.7	11.5	1 385.4	13.0	2 096.8	19.7	2484.5	23.3	3 461.7	32.5	10 648.1

Table C
Main assumptions and shadow prices

Tableau C1: Production et rendement productions vivrières de base ciblées

Spéculations agricoles	Production (kg)				SAU (ha)	Rendement (kg/ha)			
	Sans projet	Avec projet	Accroissement	%		Sans projet	Avec Projet	Accroissement	%
Anjouan	3308,7	7072,0	3763,3	113,7%	0,56	16317	35200	18883	116,4%
Banane	1344,0	2880,0	1536,0	114,3%	0,24	5600	12000	6400	114,3%
Manioc	1792,0	3808,0	2016,0	112,5%	0,28	6400	13600	7200	112,5%
Maraîchage	172,7	384,0	211,3	122,4%	0,04	4317	9600	5283	122,4%
Grande Comore	4963,0	10608,0	5645,0	113,7%	0,84	16317	35200	18883	116,4%
Banane	2016,0	4320,0	2304,0	114,3%	0,36	5600	12000	6400	114,3%
Manioc	2688,0	5712,0	3024,0	112,5%	0,42	6400	13600	7200	112,5%
Maraîchage	259,0	576,0	317,0	122,4%	0,06	4317	9600	5283	122,4%
Mohéli	27331,5	58344,4	31012,9	113,5%	1,23	60931	131447	70516	116,4%
Banane	11710,7	25094,4	13383,7	114,3%	0,56	20912	44811	23899	114,3%
Manioc	15056,6	31995,3	16938,7	112,5%	0,63	23899	50786	26887	112,5%
Maraîchage	564,2	1254,7	690,5	122,4%	0,035	16120	35849	19729	122,4%
Unité de transformation (kg/cycle)	210	1750,0	1540,0	733,3%					

Tableau C2: Principales hypothèses de prix d'intrants et de produits

Intrants / Produits	Unité	Coût /prix (KMF)	
		Avant-projet	Avec projet
Main-d'œuvre saisonnière	Personne jour	2000	2000
Main-d'œuvre permanente	Personne mois	60000	60000
NPK	Kg	700	700
Urée	Kg	700	700
Fumure organique	Tonne	10000	10000
Produits de traitement	Litre	15000	15000
Bouture et rejet améliorés			
Banane	Rejet	5000	500
Manioc	Bouture	100	40
Semences importées			
Tomate	Kg	400000	400000
Carotte	Kg	160000	160000
Oignon	Kg	80000	80000
Productions			
Banane	Kg	400	300
Manioc frais	Kg	300	180
Manioc cossette	Kg	1000	700
Tomate	Kg	700	300
Oignon	Kg	750	300
Carotte	Kg	1000	300

Table D

Beneficiary adoption rates and phasing**Tableau D: Répartition des Bénéficiaires du PREFER selon l'année de début de collaboration avec le projet en termes d'accès au matériel végétal performant**

Modèles de ferme	Années							Total
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Modèle Anjouan		89	1058	1177	1177			3501
Modèle Grande Comore		44	529	588	588			1749
Modèle Mohéli		44	529	588	588			1749
Modèle transformation			12	24	42			78
Total		177	2128	2377	2395			7077

Table E

Sensitivity analysis

	TRE	VAN	VAN
		Million KMF	Million USD
Base (VAN = 0)	16,5%	10731,0	25,0
Si hausse des coûts de 10%	16,4%	10562,8	24,6
Si hausse des coûts de 20%	16,3%	10394,5	24,2
Si hausse des coûts de 30%	16,1%	10226,3	23,8
Si hausse des coûts de 50%	15,9%	9889,8	23,0
Si baisse de la Marge brute de 10%	16,4%	9489,7	22,1
Si Baisse de la marge brute de 20%	16,2%	8248,3	19,2
Si Baisse de la marge brute de 30%	15,9%	7007,0	16,3
Si Baisse de la marge brute de 50%	15,2%	4524,3	10,5
Si bénéfices retardés de 1 an	14,7%	6461,5	15,0
Si bénéfices retardés de 2 ans	12,3%	2580,1	6,0